

Cours d'activité physique – Yverdon-les-Bains

Infos utiles et conditions générales

C'est quoi ?

36 cours hebdomadaires d'activités physiques adaptées et 4 ateliers de nutrition par année scolaire.

Chaque semaine, pendant les périodes scolaires, les participant·es viennent pratiquer une activité physique variée durant une heure.

Le cours est animé par un·e maître en activités physiques adaptées.

C'est quand ?

Mercredi de 17h30 à 18h30 à la salle des 4 Marronniers.

C'est pour qui ?

Le cours est ouvert aux jeunes vaudois·es en excès pondéral.

C'est combien ?

Gratuit.

Conditions générales

- Les participant·e·s s'engagent à suivre le cours en principe pour une année. Une participation régulière et ponctuelle est essentielle pour obtenir des bénéfices sur la santé.
- L'inscription au cours peut aussi avoir lieu en cours d'année.
- Chaque participant·e s'engage à adopter un comportement exemplaire (fair-play) et à respecter les consignes données par la monitrice ou le moniteur. Unisanté se réserve le droit d'exclure un·e participant·e qui ne répondrait plus à ces critères.
- Chaque absence doit être annoncée à l'avance à la monitrice ou au moniteur responsable du cours.
- Tout désistement doit être annoncé par écrit à Unisanté.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou autre événement pouvant survenir lors des activités et dans le cas où un enfant inscrit ne se présenterait pas aux activités.

Comment s'inscrire ?

- Remplir le formulaire d'inscription complet (à remplir par les parents).
- Faire remplir l'attestation médicale par le médecin traitant de l'enfant, afin d'adapter l'activité physique en fonction de l'état de santé de l'enfant.
- Envoyer les deux documents complétés par courrier à l'adresse suivante :

Unisanté
Route de Berne 113
1010 Lausanne

Qui contacter en cas de question ?

Unisanté 021 545 10 52, dpsp.info@unisante.ch